

*Paris, le 7 OCT. 2005*

N/Réf : CE/316564

*- 3082 -*

Monsieur le Sénateur,

Par lettre du 6 octobre 2005 vous avez bien voulu appeler mon attention sur les préoccupations exprimées par Monsieur Patrice LAURENDEAU, Président de la Fédération viticole de l'Anjou, relatives au projet Wine-Accord entre les Etats-Unis et l'Europe.

Après 20 ans de négociations, les Etats-Unis et l'Union européenne sont parvenus à un accord sur le commerce du vin. Cet accord est important pour la France et ses viticulteurs. Je tiens en effet à rappeler que les Etats-Unis représentent le premier débouché des exportations françaises de vins et spiritueux 1,6 milliard d'euros en 2004 contre 44,7 millions d'euros pour les exportations américaines vers la France.

Au delà de l'acceptation réciproque des pratiques œnologiques, cet accord conduit notamment à un renforcement de la protection des indications géographiques européennes aux Etats-Unis. Le Gouvernement américain s'est en effet engagé à présenter au Congrès une proposition tendant à changer pour l'avenir le statut des « semi-génériques » tels que Bourgogne, Champagne, Chablis, Porto...

Grâce à cet accord les entreprises européennes ne seront pas soumises par les autorités américaines à une procédure de certification renforcée pour les vins importés produits à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Cela aurait été fort coûteux, voire impossible à mettre en place pour les vins primeurs que nous exportons.

L'accord prévoit d'autre part une deuxième phase de négociations qui interviendra 90 jours après l'entrée en vigueur de l'accord. Je veillerai à ce que les engagements pris par les autorités américaines soient respectés afin d'obtenir une protection complète des indications géographiques européennes sur le territoire américain.

Souhaitant que ces informations vous permettent de répondre aux inquiétudes de vos interlocuteurs, je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*En avant*

Dominique BUSSEREAU

Monsieur Daniel RAOUL  
Sénateur de Maine-et-Loire  
Palais du Luxembourg  
15, rue de Vaugirard  
75291 PARIS Cedex 06